

HYDRANET

Hygiène des trayons - Savon avant la traite Réf 1007

1. PROPRIETES :

HYDRANET est un savon nettoyant avant la traite.
Il permet d'éliminer efficacement les souillures.
Le trayon nettoyé peut ainsi être présenté pour la traite.

Utilisable en agriculture biologique*.

2. MODE D'EMPLOI :

Avant chaque traite, préparer une solution HYDRANET de 0,5 à 1%, ce qui permet une utilisation sûre en Agriculture biologique.

Laver et masser énergiquement le trayon à l'aide d'une lavette.
Essorer puis retourner la lavette pour un bon essuyage du pis ou mieux encore essuyer à l'aide d'un papier pure ouate.

TOUJOURS UTILISER UNE SERVIETTE UNIQUE PAR VACHE.

3. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Aspect :	Liquide limpide jaune
pH :	5,5 +/- 0,5
Densité :	1,02 g/cm ³ +/- 0,01
Viscosité à 20° C :	70 centipoises
Point de gel	- 5 °C
Stockage :	Pour une conservation optimale jusqu'à la DLUO, conserver le produit à l'abri de la chaleur, de la lumière et du gel.
Contient parmi d'autres composants (règlement (CE) N°648/2004) :	, parfum conservateur : mélange de 5-chloro-2-méthyl-2h-isothiazole 3 one et 2-méthyl-2h-isothiazole 3 one Inférieur à 5 % : phosphates, phosphonates, agent de surface anionique.

4. CONDITIONNEMENTS :

Disponible en :
- bidon de 10kg Réf. 001100704.
- bidon de 20kg Réf. 001100705.

Le pictogramme ADIVALOR, présent sur les conditionnements, indique que l'emballage usagé peut-être éliminé via le service de collecte proposé par les distributeurs partenaires de la filière EVPHEL.

5. PRECAUTIONS D'EMPLOI :

Produit strictement professionnel.
Formule déposée au centre anti-poison de Nancy (N°1007) : + 33 (0)3 83 22 50 50,
N° de téléphone d'appel d'urgence INRS/ORFILA : + 33 (0)1 45 42 59 59

Fiche de données de sécurité disponible sur le site : www.hydrachim.fr

Pour une question de sécurité, ne pas déconditionner le produit de son emballage d'origine et ne pas réutiliser l'emballage vide.

Ces informations données à titre indicatif sont le reflet de nos meilleures connaissances sur le sujet. Elles ne sauraient en aucun cas engager notre responsabilité.

Produit utilisable en agriculture biologique conforme au règlement (CE) 834/2007 (et ses amendements).

N° de révision 26/11/2020-V2.1-ind11